
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU QUATORZE
OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT ET UN

Affaire 17-141021

Modification de la délibération relative au RIFSEEP – Mise à jour du cadre d’emplois des éducateurs de jeunes enfants

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **8 octobre 2021** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 01

Procurations : 06

Total des votes : **28**

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



L’an deux mille vingt et un le **QUATORZE OCTOBRE** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s’est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

PROCURATION(S) : Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe à Johnny PAYET – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint à Sandra GRONDIN – Mickaël PAYET conseiller municipal à François FRUTEAU de LACLOS – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Jean Yves FAUSTIN – Sophie ARZAL conseillère municipale à Yannick BOYER – Jean-Yves VACHER conseiller municipal à Jean-Luc SAINT-LAMBERT

Affaire 17-141021

Modification de la délibération relative au RIFSEEP – Mise à jour du cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) du personnel de la commune de La Plaine des Palmistes a été mis en place par la délibération n° 16-141217 en date du 14 décembre 2017 et réajusté par la délibération n° 11-23122020 en date du 23 décembre 2020.

A cette date, tous les cadres d'emplois de la FPT bénéficient désormais du RIFSEEP (à l'exception des policiers municipaux, des gardes-champêtres et des sapeurs-pompiers professionnels ainsi que les professeurs et les assistants territoriaux d'enseignement artistique).

Aussi, à compter du 1^{er} février 2019, le cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants relève de la catégorie A. Il convient alors de transposer le cadre d'emploi des éducateurs de jeunes, lequel jusqu'ici était placé dans la catégorie B, dans la catégorie A.

- Catégorie A

Arrêté du 17 décembre 2018 pris pour l'application au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 pour le cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de jeunes enfants.

L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE)

EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS		MONTANTS BRUTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	Chef de service avec expertise encadrant une ou plusieurs équipes, ...	1 500 €	14 000 €	14 000 €
Groupe 2	Educateur qualifié, ...	1 000 €	13 500 €	13 500 €
Groupe 3	Référent de cellule, éducateur, ...	600€	13 000 €	13 000 €

Le Complément indemnitaire Annuel (CIA)

EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS		MONTANTS BRUTS ANNUELS		
GROUPES DE FONCTIONS	EMPLOIS (A TITRE INDICATIF)	MONTANT MINI	MONTANT MAXI	PLAFONDS INDICATIFS REGLEMENTAIRES
Groupe 1	Chef de service avec expertise encadrant une ou plusieurs équipes, ...	0€	1 680 €	1 680 €
Groupe 2	Educateur qualifié,	0€	1 620 €	1 620 €
Groupe 3	Référent de cellule, éducateur, ...	0€	1 560 €	1 560 €

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

PREND ACTE de la mise à jour du RIFSEEP pour le cadre d'emploi du grade des EJE ;

AUTORISE le Maire ou en son absence l' élu délégué de signer tous documents y afférent.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,


Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20211014-DCM17-141021-DE
Date de télétransmission : 22/10/2021
Date de réception préfecture : 22/10/2021